

Info travaux

Mars 2016

Forêt de Sénart : l'installation des bornes escamotables nécessite la fermeture temporaire de certains accès à la forêt

Face à la multiplication des dépôts de déchets en forêt de Sénart, plusieurs actions ont été réalisées depuis le mois de décembre. En partenariat avec le conseil départemental de l'Essonne, l'Office national des forêts **aménage notamment des dispositifs destinés à enrayer ces incivilités.**

Dans ce cadre, l'installation des bornes escamotables sur les principales routes d'accès à la forêt va démarrer. À terme, **ces bornes doivent empêcher la circulation nocturne aux voitures et camions.**

À partir du 8 mars, l'entreprise Aximum réalisera pour le compte de l'Office national des forêts, la pose des bornes sur la rue des Vignes à Tigery correspondant à l'accès à la forêt par la route départementale 33, ainsi que sur la route forestière Diagonale représentant l'accès par la route nationale 6 au niveau de la Pyramide de Brunoy.

Les conditions de circulation sur ces routes s'en trouveront temporairement modifiées. Ces travaux nécessitent en effet de procéder à la fermeture de la route forestière diagonale du 8 au 9 mars (inclus) et de la rue des Vignes du 10 au 11 mars (inclus).

Toutes les dispositions seront prises pour garantir la réalisation du chantier dans les meilleures conditions de sécurité. En l'occurrence, l'entreprise le signalera par la mise en place de barrières sur le site.

Conscient qu'il peut perturber les activités en forêt, une information in situ avertira les usagers et les automobilistes. Ces derniers sont également invités à la plus grande prudence.

Conformément à l'arrêté préfectoral, du 13 novembre 1997, réglementant la circulation et le stationnement en forêt de Sénart, ces bornes fermeront quotidiennement aux horaires suivants :

- de 22 h à 6 h du 21 avril au 21 septembre ;
- de 19 h à 7 h du 22 septembre au 20 avril.

Contact

Agence ONF de Fontainebleau

217, bis rue Grande
77 300 Fontainebleau

Guillaume Larrière
guillaume.larriere@onf.fr